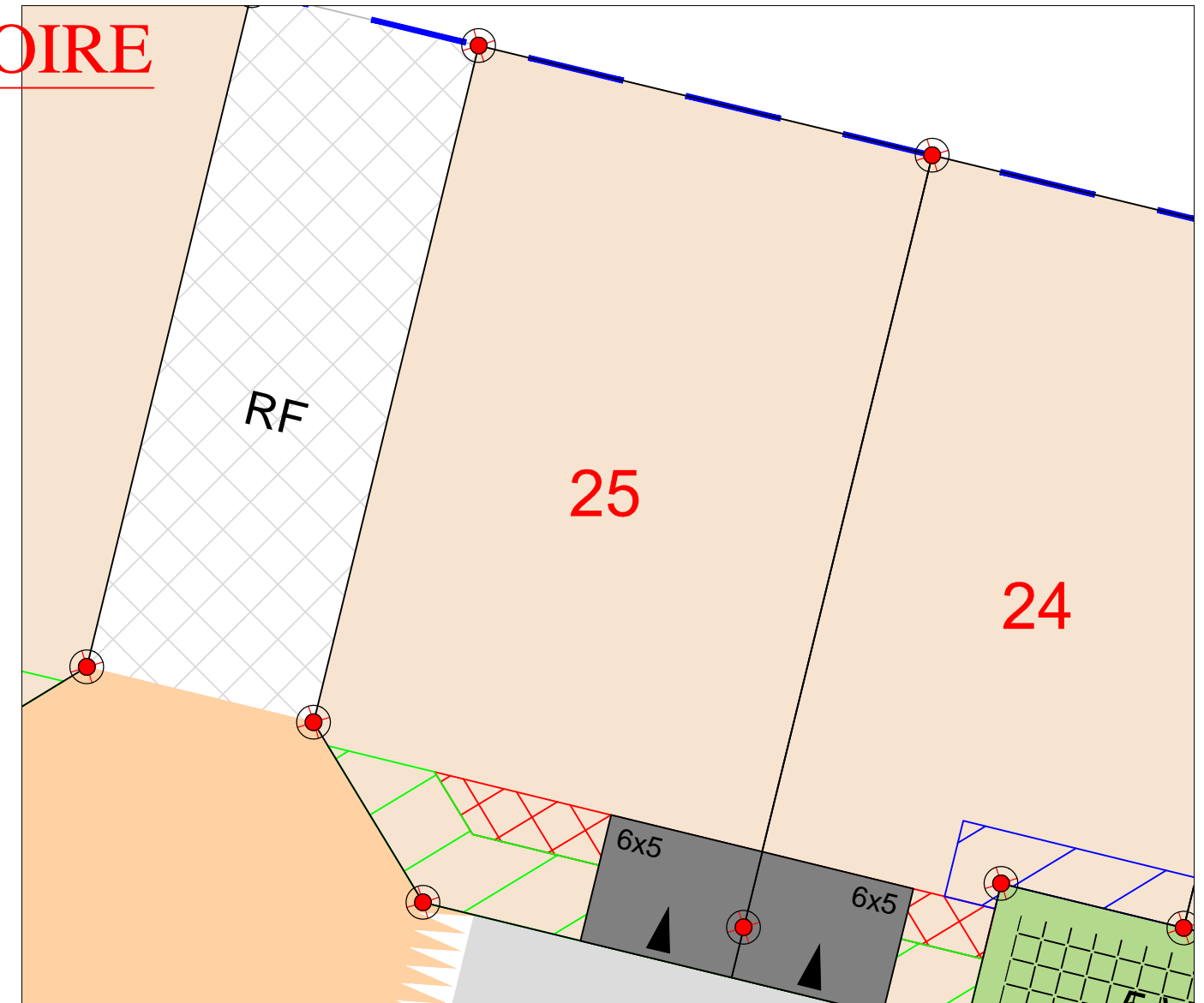


Règlement Graphique
Lot n° 25
Echelle : 1/250



NB: Les dispositions sur le règlement graphique se rajoutent aux dispositions du règlement du PLU en vigueur.

PROVISOIRE



accès imposé de dimensions 6x5ml
(à charge de l'acquéreur)



zone inconstructible pour les garages et annexes (2m de large)



zone inconstructible sauf pour les clôtures (3m de large)

NB: le règlement graphique est issu du PA10 du
Permis d'Aménager réalisé en Décembre 2020 arrêté
n°PA07227520Z0001

Etabli le 08 Mars 2021